



Sections de la Lozère

Comité Départemental de l'Action Sociale Réunion en audio-conférence du 20 novembre 2020

Monsieur le président,

La place et le rôle de l'action sociale au sein de notre administration résultent d'une construction historique ancienne, fruit des rapports de force et de l'action syndicale, pour répondre aux besoins des agents de nos ministères, qu'ils soient actifs ou retraités, et de leur famille.

Qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux, de vacances, de loisirs ou de culture, l'action sociale est profondément ancrée et présente au quotidien dans la vie des agents.

Dans le contexte actuel d'inquiétude face à la crise sanitaire, l'action sociale est plus que jamais au cœur des préoccupations pour maintenir une cohésion et une solidarité entre agents.

Les dangers qui pèsent sur l'action sociale sont principalement de deux ordres :

⌚ danger sur le budget : la rigueur budgétaire, avec des conséquences directes désastreuses sur l'intégrité de l'action sociale et, par conséquent, sur le mieux vivre des agents. En diminuant les subventions aux associations des prestations de logement, restauration, vacances, elle remet en cause les prestations elles-mêmes et les tarifs pour les agents.

⌚ danger sur l'organisation territoriale : la volonté de régionaliser l'action sociale et/ou de la verser dans un champ interministériel remettrait en cause le réseau départemental de proximité, le plus efficace et le plus adapté aux besoins des agents.

L'administration a déjà réduit la voilure du réseau en supprimant la plupart des postes d'assistants de délégation. A présent, elle s'attaque aux délégations d'action sociale en fusionnant des postes de délégués entre deux départements.

Au niveau local, nous avons eu l'impression que, depuis la fête d'« Halloween 2019 », la direction avait tenté de limiter les prérogatives de la déléguée de l'action sociale.

Aujourd'hui, nous nous félicitons de cette réunion du CDAS car des décisions importantes sont à l'ordre du jour et il aurait été dommage d'en exclure les représentants des personnels. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, il est plus que jamais important que l'action sociale garde toute sa place pour que perdurent les actions qui remettent convivialité et solidarité au cœur des pratiques.

Les paniers garnis, distribués récemment et dont la décision de mise en oeuvre a été prise lors du dernier CDAS, ont connu un vif succès auprès des agents en cette période morose.

Nous faisons le vœu qu'entre les représentants des personnels et ceux de la direction, le dialogue constructif et sincère soit la règle intangible.